

COMMUNIQUE DE PRESSE

ACCELERATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DE LA COVID-19 DANS LE PAS-DE-CALAIS

Arras, le 8 janvier 2021

Cette semaine ont commencé les premières vaccinations contre la Covid-19 dans le département du Pas-de-Calais. En complément des mesures barrières, la vaccination permettra de contrôler la propagation du virus et de réduire la mortalité et la morbidité liées à l'infection virale.

Le déploiement de la vaccination s'effectue progressivement suivant une logique simple : la priorité est donnée aux publics les plus vulnérables au virus. Ainsi, peuvent d'ores et déjà se faire vacciner :

- les résidents des EHPAD ;
- les personnes en situation d'handicap qui sont hébergées en maisons d'accueil spécialisées et en foyers d'accueil médicalisés ;
- les personnels exerçant au sein des établissements précédemment cités âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid ;
- les professionnels de santé de ville et d'hôpital âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid ;
- les ambulanciers âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid ;
- les aides à domicile âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid-19 ;
- les sapeurs-pompiers âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid-19.

Dans le Pas-de-Calais, 1008 personnes relevant de ces catégories ont été vaccinées depuis mardi 5 janvier 2021.

Le point sur les centres de vaccination déployés dans le Pas-de-Calais

Dans le département du Pas-de-Calais, le centre de vaccination du CH d'Arras a ouvert le mercredi 6 janvier 2020. A Calais, un centre de vaccination a également ouvert ses portes le jeudi 7 janvier, à l'EHPAD la Roselière du Centre Hospitalier de Calais.

D'autres centres ont également démarré une activité cette semaine : la Maison de Santé Léonard de Vinci à Gauchin-Verloingt (site Centre Hospitalier du Ternois), le Centre Hospitalier de Lens, le centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer, le Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry, le Centre Hospitalier et la clinique de Saint-Omer, le Centre Hospitalier de Bapaume ou encore le Centre Hospitalier d'Hénin-Beaumont.

Ces centres accueillent les professionnels des établissements de santé et les professionnels de santé libéraux, ainsi que prochainement les sapeurs-pompiers et les salariés de l'aide à domicile, de plus de 50 ans ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid-19.

6 centres supplémentaires seront opérationnels la semaine prochaine.

Outre ces 16 centres de vaccination, d'autres centres viendront compléter cette offre. Ils seront déterminés en fonction des besoins définis localement et de l'offre sanitaire disponible.